

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 AVRIL 2025

*2ème convocation suite à l'absence de quorum lors de la séance du 05 Avril 2025
Le Conseil, conformément à la loi, délibérera quel que soit le nombre de présents.*

Accusé de réception en préfecture
066-216600726-20250411-DCM2025-11-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

Nombre de conseillers en exercice : 8
Nombre de conseillers présents : 5
Nombre de votants : 5
Date de convocation : 05 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 Avril à 20H30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire. Séance retransmise sur Youtube et Facebook.

Présents : Laurent Leygue, Laurence Barnola, Abdelhaq Achemirou, Bruno Cagny, Paul Miffre
Absents Excusés : Fabrice Calmont, Alizée Desmet, Sophie Verney
Procurations : NEANT
M Bruno Cagny est élu (e) secrétaire de séance.

DCM2025-11 : Constitution de provisions pour risques exceptionnels

M le Maire rappelle à l'Assemblée les différents contentieux en cours devant les tribunaux.

Il propose la constitution des provisions suivantes :

- Dossier n° 2407136 - Contentieux Syndicat des Copropriétaires de la Résidence Carrer del Rossinyol : provision pour un montant de **6.000,00€**.
- Dossier n° 2405905 - Contentieux Sarl Les Nids de Cerdagne : pour un montant de **2.000,00€**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE,

- De constituer des provisions pour risques et charges exceptionnels telles qu'énoncées ci-dessus ;
- Que ces montants seront inscrits au budget en dépenses de fonctionnement à l'article 681.
- D'autoriser Le Maire à signer les actes y afférent.

Le Maire,
Laurent LEYGUE

